

TABLEAU C1 – PLAN DE COURS-CADRE

Ce document doit décrire brièvement le contenu du cours, les objectifs, les méthodes pédagogiques et l'évaluation.

SIGLE	SVS 6107
NOMBRE DE CRÉDITS	3
TITRE LONG	Séminaire d'intégration

1. CONTENU DU COURS

Le séminaire offre un espace où les échanges collectifs sur l'expérience de stage sont privilégiés. Il s'agit d'une activité concomitante au stage SVS6007, qui vise à accompagner et soutenir l'étudiante dans sa démarche de stage. Les étudiantes apprennent à identifier et à partager les acquis et les difficultés de leur expérience de stage afin de faciliter leur intégration. Le séminaire d'intégration constitue un lieu d'analyse, de réflexion, d'échange et de circulation d'idées, ainsi qu'un lieu de soutien à l'apprentissage en stage. Il permet le développement de son identité professionnelle par l'approfondissement des pratiques expérimentées lors des stages. Il permet l'intégration de connaissances, d'attitudes, d'habiletés et compétences propres à l'intervention sociale. Le séminaire vise également l'intégration réfléchie et la systématisation des acquis faits par les étudiantes à travers les cours de la première session de DESS.

2. OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

Ce cours vise à offrir un lieu d'analyse, de réflexion, d'échange et de circulation d'idées, de développement d'un regard critique en rapport avec l'expérience de stage et permettre le développement d'un climat de travail collectif. Les objectifs spécifiques du cours visent à :

- Accompagner l'étudiante dans son intégration en milieu de stage ;
- Accompagner l'étudiante dans la démarche relative aux différentes modalités propres au stage (contrat, évaluation, supervision) ;
- Interroger le sens, les orientations et les fondements de l'expérience pratique de l'étudiante et situer celle-ci dans son contexte de production ;
- Établir des liens entre les connaissances théoriques et pratiques ;
- Acquérir une vision élargie de différentes méthodologies d'intervention sociale et apprendre à imaginer d'autres possibilités d'action ;
- Prendre conscience des valeurs véhiculées par les différentes personnes impliquées dans l'intervention sociale (usagères, praticiennes, milieux de pratique, etc.) ;
- Prendre conscience de ses conceptions du travail social et des implications sociopolitiques et idéologiques sur le rapport intervenant-usager, suivant les méthodologies propres au travail social ;
- Partager et confronter les observations et les analyses tirées des diverses expériences de stage ;
- Approfondir les différentes composantes de l'expérience de stage ;
- Développer des habiletés inhérentes à la collaboration en équipe interdisciplinaire ;
- Permettre à l'étudiante de développer son identité professionnelle.

3. PRINCIPALES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La démarche pédagogique est basée sur le partage des observations, des analyses, des questionnements des étudiantes. L'enseignant favorise la réflexion critique sur les expériences de stage en lien avec les conceptions des étudiantes et les connaissances acquises lors du cheminement en DESS. L'apprentissage par problème est privilégié et repose sur : l'analyse d'incidents critiques, l'analyse de pratiques, les récits de pratique, les exercices, le travail en ateliers, l'utilisation de nouvelles technologies, etc.

4. DÉMARCHE ÉVALUATIVE ET PONDÉRATION (à titre indicatif seulement)

À titre indicatif, l'évaluation pourrait prendre la forme de participation active (10%), travaux réflexifs (2 x 30%), et de la remise d'un journal de bord (30%).